

Paris, le mardi 22 mars 2016

Discours de Mme Ségolène ROYAL

Intervention de Madame Ségolène Royal aux assises nationales des risques naturels le 22 mars à Marseille

Je suis très heureuse d'être parmi vous pour ouvrir ces troisièmes assises nationales des risques naturels à Marseille. Nous sommes dans une région particulièrement concernée par des risques naturels, inondations, feux de forêt, risque sismique, tsunami...et je sais combien les élus, les acteurs économiques et les populations de cette région sont sensibilisés sur ces sujets.

Je pense important d'évoquer devant vous quatre grands sujets :

- le lien avec le changement climatique et l'importance de la prévention des risques comme solutions d'adaptation
- les grandes lignes de la politique de prévention des risques conduite par mon ministère
- un zoom sur les actions que je vais lancer avec le ministre de l'intérieur en matière d'information préventive et de culture du risque pour les populations
- la nécessaire réduction de la vulnérabilité de nos territoires, avec une démarche très concrète, le grand prix d'aménagement « mieux bâtir en terrains constructibles inondables » dont nous aurons le plaisir ensuite d'honorer les lauréats.

1- Le changement climatique et la prévention des risques :

- Vous le savez, la France a accueilli avec succès la COP 21 en fin d'année dernière. C'est à la fois une grande satisfaction avec l'adoption de l'accord de Paris sur le changement climatique et une grande responsabilité que de le mettre en œuvre. Je préside la COP 21 jusqu'en fin 2016 et je vais œuvrer pour agir à la fois sur les mesures d'atténuation et sur les mesures d'adaptation.
- En mars 2015, l'UNISDR a organisé à Sendaï au Japon la troisième conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe. **Le cadre d'actions de Sendaï y a été adopté et la France a proposé à cette occasion le développement au profit des petits états insulaires et des pays les moins avancés de systèmes d'alerte rapide des populations face aux événements météorologiques (CREWS).**

- Robert GLASSER, représentant spécial du secrétaire général des nations unies pour la réduction des risques de catastrophes, nous fait le grand honneur d'être avec nous aujourd'hui à l'occasion de ces assises. Je veux le remercier et l'assurer de la pleine mobilisation de toutes les parties prenantes en France pour s'impliquer et agir en faveur de la prévention des risques. **L'objet même de ces assises est de rechercher ensemble des solutions pour développer encore la prévention des risques, et par là des réponses opérationnelles au changement climatique.**
- Au niveau européen, j'ai présidé à Paris en octobre dernier le forum européen pour la réduction des risques de catastrophe, qui a en charge la délimitation sur notre continent du cadre d'actions adopté à Sendai. Ce forum a été l'occasion d'élaborer une feuille de route partagée entre tous les pays européens pour mettre en œuvre le cadre d'actions de Sendai. Cette feuille de route doit être approuvée en Finlande en fin d'année et je vous confirme que la France y prend toute sa part et la mettra en œuvre avec détermination.

2- Les grandes lignes de la politique de prévention des risques en France :

- Les risques naturels sont multiples : inondations, séismes, mouvements de terrains, feux de forêt, avalanches, volcans, tempêtes...et concernent une très grande majorité de nos territoires. **Par exemple, le risque inondation qui est le plus présent concerne une commune sur deux. Le risque naturel le plus dangereux est le risque sismique : il est très fort aux Antilles mais concerne aussi aussi la métropole dans certaines régions dont Provence Alpes Cote d'Azur.**
- Il est important de réfléchir ensemble, élus, associations, entreprises, populations, administrations, sur la politique de prévention des risques que nous voulons.
- **Dans ce sens, j'ai renouvelé en octobre dernier le Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs qui s'est réuni le 28 janvier dernier sous la présidence de M. Christian Kert, Président de l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles, et aussi député des Bouches du Rhône.** Je le salue et le remercie pour son engagement en ce domaine de longue date. Le rôle de ce conseil est de partager les connaissances, de proposer des solutions, de donner des avis sur les mesures envisagées dans le domaine de la prévention des risques naturels.
- Grâce à ce conseil et à l'action de la Commission mixte inondation, nous avons pu définir avec la stratégie nationale de gestion du risque inondation que j'ai approuvée en juillet 2014, un cadre général qui se décline en plans de gestion par grands bassins hydrographiques, et aujourd'hui en stratégies locales et en programmes d'actions. Sécurité des populations, réduction des dommages et raccourcissement des délais de retour à la normale en sont les trois grands axes.
- **127 programmes d'actions de prévention des inondations, les PAPI, ont été labellisés à ce jour par la commission mixte inondation, représentant plus de 1,5 milliards € dont plus de 550 M€ d'aide de l'Etat.** Ce sont les collectivités qui portent ces PAPI sur leurs territoires et je veux ici leur rendre hommage pour leur volonté d'agir sur leurs territoires pour la prévention des inondations.

- Un nouveau cahier des charges PAPI est en cours d'élaboration et sera applicable à partir du 1er janvier 2017. **Il tire les enseignements des PAPI réalisés ou en cours, et apportera des améliorations qui permettront de retenir des projets encore mieux préparés.**
- Le risque sismique est majeur aux Antilles. Un séisme très important y ferait des dizaines de milliers de victimes et des milliards d'euros de dégâts. C'est pourquoi l'Etat appuie les collectivités pour mettre aux normes parasismiques les établissements scolaires, les casernes de pompiers, les logements sociaux. L'Etat va continuer à accompagner les collectivités avec la 2ème phase du plan séisme Antilles 2016-2020. Une aide de l'Etat de plusieurs centaines de millions d'euros est ainsi prévue dans ce sens.
- Mon ministère impulse sur les autres parties du territoire un cadre d'actions sismique, proportionné selon les enjeux. Ici en PACA, le risque sismique existe notamment autour de la métropole de Nice. Une table ronde des assises est consacrée à ce risque sismique et je souhaite qu'elle apporte tout l'éclairage nécessaire.
- **Je veux aussi souligner l'importance d'avoir de bonnes prévisions tant météorologiques que pour les inondations.** J'ai demandé à Météo-France d'améliorer encore ses capacités de prévision et d'être en mesure de remonter la couleur de la vigilance si l'observation des phénomènes le justifie. **Par ailleurs mes services surveillent en permanence 22000 km de cours d'eau à travers le réseau vigicrues pour prévoir le risque inondation.** J'ai demandé de compléter ce dispositif, notamment sur les Outre mers avec le développement de cellules de veille hydrologique et par un nouveau dispositif « d'avertissement crues soudaines » qui concernera d'ici à fin 2016, 3000 bassins versants très réactifs aux crues.

3- L'importance de l'information préventive et de la culture du risque :

- C'est pour moi un sujet essentiel. **J'étais sur place après la tempête Xynthia et j'ai vu combien les populations étaient désemparées et combien de drames auraient pu être évités si les habitants avaient eu les informations et la connaissance et l'exercice des comportements adaptés face au risque.** Car les habitants sont les premiers acteurs de leur sécurité.
- **Dans votre région PACA, les inondations sont particulièrement dommageables** voire dramatiques dans les départements du Sud de la France avec les pluies extrêmes que l'on connaît à l'automne et qui, avec le changement climatique, se produisent parfois en dehors de cette saison et seront de plus en plus fréquentes et violentes.
- A la suite des inondations le 3 octobre dernier dans les Alpes-Maritimes pour lesquelles nous avons à déplorer plusieurs victimes, j'ai demandé le 31 décembre dernier avec mon collègue Bernard Cazeneuve aux préfets des départements concernés, de prendre les mesures nécessaires pour en réduire les conséquences. Nous venons aussi de confier aux inspections générales la conduite d'une mission d'audit pour tirer tous les enseignements et faire des propositions pour mieux prévenir ces risques, notamment de ruissellement.

- Ces inondations du 3 octobre dernier ont montré à nouveau l'importance de comportements adaptés face aux risques. Plusieurs personnes sont décédées en voulant sauver leurs voitures. Encore trop régulièrement, les crues rapides sur l'arc méditerranéen entraînent des victimes, qu'on doit pouvoir éviter. **La culture du risque est une des réponses essentielles, à travers l'information, l'éducation et la formation.**
- Je voudrais présenter devant vous quelques actions que nous allons engager en lien avec le ministère de l'intérieur et le ministère de l'éducation nationale et bien sûr en associant le plus largement possible toutes les parties prenantes. Elles seront conduites sur le territoire sous le pilotage ou en lien avec les Préfets.
- Elles s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale de gestion du risque inondation, présenté le 10 juillet 2014 et se déclinent sur tous les territoires pour faire en sorte de mieux prévenir les risques d'inondation, qui devraient s'aggraver et se multiplier avec le changement climatique.
- Elles complètent les dispositions relatives à l'alerte des populations et à l'organisation d'exercices qui relèvent d'une compétence partagée avec mon collègue du Ministère de l'intérieur. En particulier, la modernisation du système d'alerte et d'information du public est engagé avec le déploiement de nouvelles sirènes en priorité sur les territoires méditerranéens, complétées par une application grand public en cours de développement sur téléphone mobile pour alerter directement les personnes situées dans les zones concernées avec des messages d'alerte et de comportements à suivre.
- Elles visent à renforcer la formation et la sensibilisation vers les jeunes et vers l'ensemble de la population autour de trois axes :
 - **former les élèves de 700 collèges des quatre académies qui bordent la méditerranée avec l'appui de l'institut français des formateurs Risques majeurs et protection de l'environnement. Cette action concernera 400 000 collégiens, dont 110 000 en classes de 5ème et près de 1 million d'adultes avec les familles.** Elle permettra de former les élèves à la connaissance des risques, des missions de sécurité civile et des gestes de premiers secours, et de tester les plans particuliers de mise en sûreté des établissements les plus exposés avec des exercices mettant en situation les élèves, leurs professeurs et leurs parents.
 - **lancer un appel à projet auprès des 122 territoires à risque important d'inondation** qui seraient prêts à se mobiliser pour des actions innovantes de sensibilisation et de formation de la population. Ces territoires représentent 2500 communes et 11 millions d'habitants exposés au risque d'inondation.
 - Il me paraît indispensable aujourd'hui que chacun d'entre nous puisse :
 - être en mesure de se situer par rapport aux zones inondables,
 - être informé des prévisions et des vigilances météo et des vigilances crues,

- être capable d'anticiper les effets dommageables en adaptant son habitat et in fine,
 - être prêt lors d'un événement, avec un kit de survie répondant aux besoins essentiels en cas d'évacuation temporaire de 2 à 3 jours.
- **Le ministère accompagnera financièrement à hauteur de 20 000 euros les territoires qui s'engageront sur des actions innovantes, par exemple des sérieux game, des spectacles, des démonstrations ...**
 - Le ministère mettra également à disposition un ensemble d'outils d'information : films de sensibilisation au risque, information sur les niveaux et message d'alerte, conseils pratiques sur l'attitude à tenir,...
 - Cette mobilisation des territoires pourrait plus particulièrement s'inscrire dans le cadre d'une semaine de la prévention et de la sécurité, et j'ai proposé à M. Robert Glasser de retenir la deuxième semaine d'octobre afin de rassembler nos efforts, le 13 octobre étant la journée internationale de la prévention des risques mise en place par les Nations-Unies. Un palmarès des actions retenues sera établi et largement valorisé.
- **Organiser une campagne d'information spécifique aux départements littoraux de l'arc méditerranéen pour la "saison cévenole"** à partir de mi septembre, destinée aux populations touchées régulièrement à l'automne par des phénomènes météo très soudains.
 - Cette campagne permettra de renforcer l'information lorsque les prévisions Météo-France ou Vigicrues annonceront l'arrivée d'un événement climatique de niveau orange ou rouge.
 - Elle s'appuiera sur une forte mobilisation des médias : radio, TV, presse quotidienne, sites internet Vigicrues et Météo, réseaux sociaux avec applications sur smart-phone... afin que chacun garde un haut niveau de vigilance face aux inondations consécutives aux phénomènes pluvio-orageux qu'on nomme aussi phénomènes cévenols et qui entraînent ruissellement et crues rapides.
 - Elle débutera dans les territoires concernés par une mobilisation de tous les acteurs par le Préfet au sein d'une réunion particulière de commission départementale de la prévention des risques naturels majeurs.
- 4- Réduire la vulnérabilité de nos territoires, avec le grand prix d'aménagement**
- Enfin, si nous sommes ainsi conscients de notre exposition et mieux préparés, il nous faut aussi réduire les conséquences dommageables des inondations sur les enjeux économiques, environnementaux et culturels en les adaptant.
 - **Lors de la présentation de la stratégie nationale à la presse en présence de la Commission mixte inondation le 10 juillet 2014, j'annonçais un concours international d'architecture qui a pris la forme d'un Grand prix d'aménagement : mieux bâtir en terrains inondables constructibles.**

- **Nous avons reçu de la part de leurs concepteurs, plus de 40 projets** qui ont fait l'objet d'un examen attentif de nos directions départementales et régionales et d'une analyse par des experts mobilisés par les ministères.
- **Le jury présidé par M. Frédéric Bonnet, architecte urbaniste, Grand prix de l'urbanisme 2014 et dont je salue la présence et que je remercie pour son engagement sur cette action, a retenu 22 lauréats et mis en avant 3 projets et une démarche municipale particulièrement innovants.**
- J'aurai le plaisir d'ici quelques minutes à procéder à la remise des trophées à chacun de ces lauréats, et je profite de ce moment privilégié pour vous annoncer ici à Marseille **qu'une deuxième session de ce Grand prix d'aménagement** va être lancée en 2016. Il sera toujours consacré aux projets en terrains inondables constructibles, ouvert tant aux réalisations qu'aux projets en cours de réalisation ou d'études de dimension nationale et internationale. Les maîtres d'ouvrage et les collectivités pourront en plus des concepteurs, présenter un dossier.
- Mais avant la remise des trophées du grand prix, j'ai souhaité mettre ces assises dans la dynamique de la COP 21 et du lien entre le changement climatique et la prévention des risques naturels.
- Dans ce cadre, j'ai le grand plaisir d'accueillir Monsieur Robert Glasser, représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour la prévention des risques de catastrophe, qui va développer l'action des nations unies et de l'ensemble de la communauté internationale sur ces sujets essentiels pour notre planète.